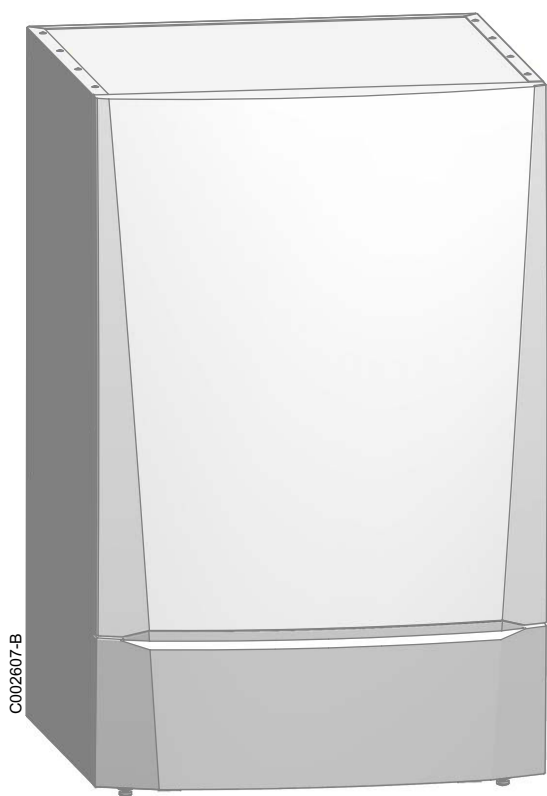


Préparateur mural d'eau chaude sanitaire

BS60



**Notice
d'installation,
d'utilisation et
d'entretien**

Sommaire

1	Consignes de sécurité	4		
	1.1	Consignes de sécurité	4	
	1.2	Recommandations	5	
	1.3	Responsabilités	6	
		1.3.1	Responsabilité du fabricant	6
		1.3.2	Responsabilité de l'installateur	7
		1.3.3	Responsabilité de l'utilisateur	7
2	A propos de cette notice	8		
	2.1	Symboles utilisés	8	
		2.1.1	Symboles utilisés dans la notice	8
		2.1.2	Symboles utilisés sur l'équipement	8
	2.2	Abréviations	8	
	2.3	Directive 97/23/CE	9	
3	Description technique	10		
	3.1	Description générale	10	
	3.2	Caractéristiques techniques	10	
		3.2.1	Caractéristiques du préparateur ECS	10
		3.2.2	Caractéristiques de la sonde ECS	11
4	Installation	12		
	4.1	Réglementations pour l'installation	12	
	4.2	Qualité de l'eau sanitaire	12	
	4.3	Colisage	12	
	4.4	Choix de l'emplacement	13	
		4.4.1	Plaquette signalétique	13
		4.4.2	Implantation de l'appareil	13
		4.4.3	Dimensions principales	14
	4.5	Montage du préparateur ECS	14	
	4.6	Schéma d'installation hydraulique	16	
	4.7	Raccordements hydrauliques	17	
		4.7.1	Raccordement hydraulique du circuit primaire (circuit échangeur)	17
		4.7.2	Raccordement du préparateur au circuit eau sanitaire (circuit secondaire)	18

4.8	Raccordements électriques	20
4.8.1	Recommandations	20
4.8.2	Raccordement de la sonde ECS et de l'anode titane	21
5	Mise en service	22
5.1	Procédure de mise en service	22
6	Contrôle et entretien	23
6.1	Consignes générales	23
6.2	Anode titane	23
6.3	Soupape ou groupe de sécurité	23
6.4	Détartrage	24
6.5	Nettoyage de l'habillage	24
6.6	Fiche de maintenance	25
7	Pièces de rechange	26
7.1	Généralités	26
7.2	Pièces détachées	26
7.2.1	Ballon + Anode	26
7.2.2	Habillage	27
8	Garanties	28
8.1	Généralités	28
8.2	Conditions de garantie	28
9	Annexe – Informations relatives aux directives écoconception et étiquetage énergétique	30

1 Consignes de sécurité

1.1 Consignes de sécurité



DANGER

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.



ATTENTION

1. Couper l'arrivée d'eau froide sanitaire.
2. Ouvrir un robinet d'eau chaude dans l'installation.
3. Ouvrir un robinet du groupe de sécurité.
4. Lorsque l'eau s'arrête de couler, l'appareil est vidangé.

**ATTENTION****Dispositif limiteur de pression**

- ▶ Le dispositif limiteur de pression (soupape de sécurité ou groupe de sécurité) doit être mis en fonctionnement régulièrement afin de retirer les dépôts de tartre et pour s'assurer qu'il n'est pas bloqué.
- ▶ Le dispositif limiteur de pression doit être raccordé à un tuyau d'évacuation.
- ▶ De l'eau pouvant s'écouler du tuyau d'évacuation, ce dernier doit être maintenu ouvert, à l'air libre, dans un environnement hors-gel, en pente continue et vers le bas.



La notice d'utilisation et la notice d'installation sont également disponibles sur notre site internet.

**ATTENTION**

Un moyen de déconnexion doit être prévu dans les canalisations fixes conformément aux règles d'installations.

**ATTENTION**

Respecter la pression maximale de l'eau à l'entrée pour assurer un fonctionnement correct de l'appareil en se référant au chapitre "Caractéristiques techniques".

1.2 Recommandations

**ATTENTION**

Ne pas laisser l'appareil sans entretien. Effectuer un entretien régulier de l'appareil pour garantir son bon fonctionnement.

**AVERTISSEMENT**

Seul un professionnel qualifié est autorisé à intervenir sur l'appareil et l'installation.

**AVERTISSEMENT**

- ▶ L'eau chaude sanitaire ne doit pas circuler dans un échangeur.

Pour bénéficier de la garantie, aucune modification ne doit être effectuée sur l'appareil. Ne retirer les capots que pour les opérations d'entretien et de dépannage et remettre les capots en place après les opérations d'entretien et de dépannage.

Autocollants d'instruction

Les instructions et les mises en garde apposées sur l'appareil ne doivent jamais être retirées ni recouvertes et doivent demeurer lisibles pendant toute la durée de vie de l'appareil. Remplacer immédiatement les autocollants d'instruction et de mises en garde abîmés ou illisibles.

Lors d'absences prolongées, il est conseillé de baisser la température de consigne du préparateur solaire à 45 °C. Durant les périodes de présence, la consigne doit être réglée en dessous de 60 °C.

1.3 Responsabilités

1.3.1. Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives européennes applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage

 et tous les documents nécessaires.

Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- ▶ Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.
- ▶ Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.
- ▶ Non-respect des instructions d'installation de l'appareil.

1.3.2. Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- ▶ Réaliser l'installation conformément à la législation et aux normes en vigueur.
- ▶ Effectuer la première mise en service et effectuer tous les points de contrôles nécessaires.
- ▶ Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- ▶ Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil.
- ▶ Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

1.3.3. Responsabilité de l'utilisateur

Pour garantir un fonctionnement optimal de l'appareil, l'utilisateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- ▶ Faire appel à des professionnels qualifiés pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service.
- ▶ Se faire expliquer l'installation par l'installateur.
- ▶ Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié.
- ▶ Conserver les notices en bon état à proximité de l'appareil.

2 A propos de cette notice

2.1 Symboles utilisés

2.1.1. Symboles utilisés dans la notice

Dans cette notice, différents niveaux de danger sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.



DANGER

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles graves.



AVERTISSEMENT

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles légères.



ATTENTION

Signale un risque de dégâts matériels.



Signale une information importante.



Signale un renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

2.1.2. Symboles utilisés sur l'équipement



Avant l'installation et la mise en service de l'appareil, lire attentivement les notices livrées.



Eliminer les produits usagés dans une structure de récupération et de recyclage appropriée.

2.2 Abréviations

- ▶ **CFC** : Chlorofluorocarbure
- ▶ **ECS** : Eau Chaude Sanitaire

2.3 Directive 97/23/CE

Le présent produit est conforme aux exigences de la directive européenne 97 / 23 / CE, article 3, paragraphe 3, concernant les appareils à pression.

3 Description technique

3.1 Description générale

Le préparateur mural d'eau chaude sanitaire BS60 se raccorde aux chaudières murales à condensation. L'appareil est livré avec une sonde NTC avec connecteur et un rail de fixation.

Principaux composants :

- ▶ Les cuves sont en acier de qualité et sont revêtues intérieurement d'un émail vitrifié à 850 °C, de qualité alimentaire, qui protège la cuve de la corrosion.
- ▶ L'échangeur de chaleur soudé dans la cuve est réalisé en tube lisse dont la surface externe, en contact avec l'eau sanitaire, est émaillée.
- ▶ L'appareil est fortement isolé par une mousse de polyuréthane sans CFC, ce qui permet de réduire au maximum les déperditions thermiques. L'isolation peut être détachée facilement de la cuve. Cette mesure facilite le recyclage des matériaux.
- ▶ L'habillage extérieur est réalisé en tôle d'acier peinte.

3.2 Caractéristiques techniques

3.2.1. Caractéristiques du préparateur ECS

Préparateur ECS BS60			
Circuit primaire (Eau de chauffage)			
Température maximale de service	°C	90	
Pression de service maximale	MPa (bar)	1(10)	
Pour la Suisse :	MPa (bar)	0.6 (6)	
Pression de service maximale (W/TPW) ⁽¹⁾			
Capacité de l'échangeur	l	3.5	
Surface d'échange	m ²	0.70	
Circuit secondaire (eau sanitaire)			
Température maximale de service	°C	90	
Pression de service maximale	MPa (bar)	1(10)	
Pression de service maximale (W/TPW) ⁽¹⁾	MPa (bar)	0.6 (6)	
Capacité en eau	l	60	
Poids			
Poids d'expédition - Colis préparateur	kg	50	
Performances liées au type de chaudière		Chaudières 15 kW	Chaudières 25 kW
			Chaudières 35 kW
(1) Eau froide à 10 °C			

		Préparateur ECS BS60		
Puissance échangée	kW	14.5	20	24
Débit horaire ($\Delta T = 35^{\circ}\text{C}$)	l/h	355	485	780
Débit spécifique ($\Delta T = 30^{\circ}\text{C}$) (10 minutes)	l/h	12.5	14.5	15.0
(1) Eau froide à 10°C				

3.2.2. Caractéristiques de la sonde ECS

Température en $^{\circ}\text{C}$	10	20	25	30	40	50	60	70	80
Résistance en ohm	19691	12474	10000	8080	5372	3661	2536	1794	1290

4 Installation

4.1 Réglementations pour l'installation



ATTENTION

L'installation de l'appareil doit être effectuée par un professionnel qualifié conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.



ATTENTION

France : L'installation doit répondre en tous points aux règles (DTU, EN et autres...) qui régissent les travaux et interventions dans les maisons individuelles, collectives ou autres constructions.



DANGER

Température limite au points de puisage : la température maximale de l'eau chaude sanitaire aux points de puisage fait l'objet de réglementations particulières dans les différents pays de commercialisation afin de préserver les consommateurs. Ces réglementations particulières doivent être respectées lors de l'installation

4.2 Qualité de l'eau sanitaire

Dans les régions où l'eau est très calcaire (TH > 20 °f), il est recommandé de prévoir un adoucisseur.

La dureté de l'eau doit toujours être comprise entre 12 °f et 20 °f pour pouvoir assurer efficacement la protection contre la corrosion. L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à la garantie, sous réserve que celui-ci soit :

- agréé et réglé conformément aux règles de l'art, et les recommandations contenues dans la notice de l'adoucisseur
- vérifié régulièrement
- entretenu régulièrement

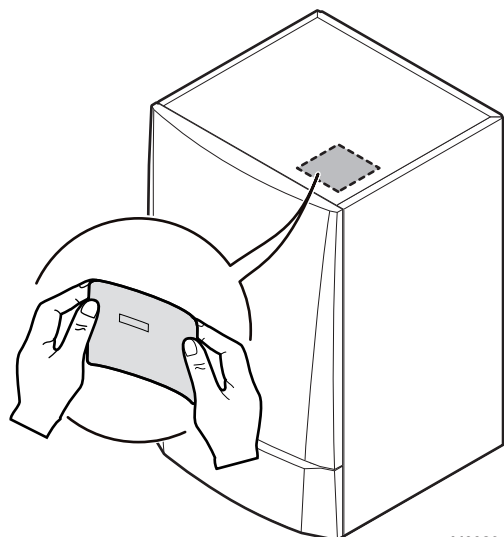
4.3 Colisage

La livraison comprend :

- ▶ Colis EE54 : Préparateur complet (Ballon complet, Tôle d'accrochage, Sachet notices)
- ▶ Colis EA138 : Kit de raccordement hydraulique

4.4 Choix de l'emplacement

4.4.1. Plaquette signalétique



M002340-A

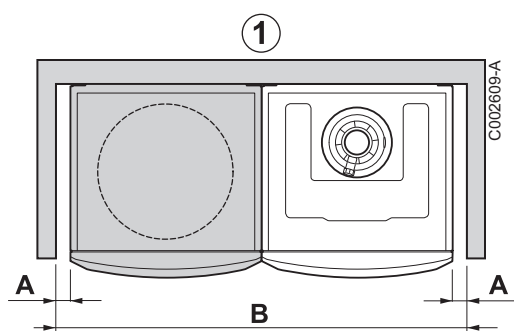
La plaquette signalétique située sur le préparateur donne des informations importantes concernant l'appareil : numéro de série, modèle, etc.

4.4.2. Implantation de l'appareil

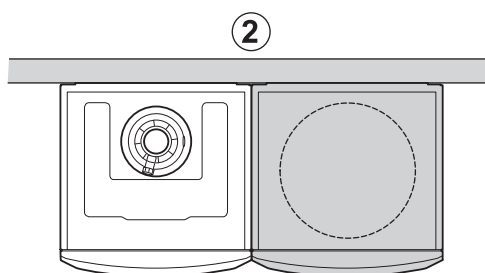
Placer l'appareil :

- ▶ dans un local à l'abri du gel
- ▶ le plus près possible des points de puisage afin de minimiser les pertes d'énergie par les tuyauteries

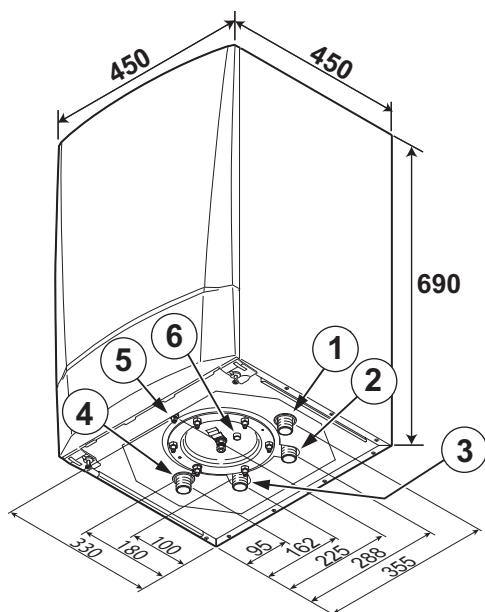
Le préparateur BS60 peut être monté à droite ou à gauche de la chaudière. La cloison recevant le préparateur et la chaudière doit être capable de supporter le poids des appareils remplis d'eau (environ 140 kg à 190 kg).



- ① Ballon à gauche
- ② Ballon à droite
- A** Minimum 25 mm, conseillé 50 mm
- B** 1000 mm



4.4.3. Dimensions principales



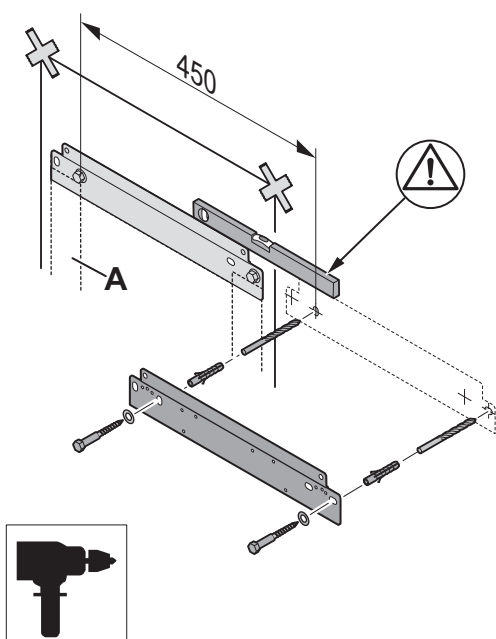
C002608-F

- ① Entrée eau froide sanitaire
- ② Entrée échangeur
- ③ Sortie échangeur
- ④ Sortie eau chaude sanitaire
- ⑤ Purgeur de l'échangeur
- ⑥ Emplacement sonde eau chaude sanitaire



Le préparateur BS60 peut être monté à droite ou à gauche de la chaudière.

4.5 Montage du préparateur ECS



C002610-C

- Retirer l'emballage du préparateur tout en laissant celui-ci sur la palette de transport.



ATTENTION

Ne pas poser le préparateur sur les raccordements.

- Utiliser le rail mural fourni avec le préparateur comme gabarit de perçage et marquer les points de fixation.



ATTENTION

Mettre le rail à niveau avec le rail ou le dossier de montage de la chaudière.

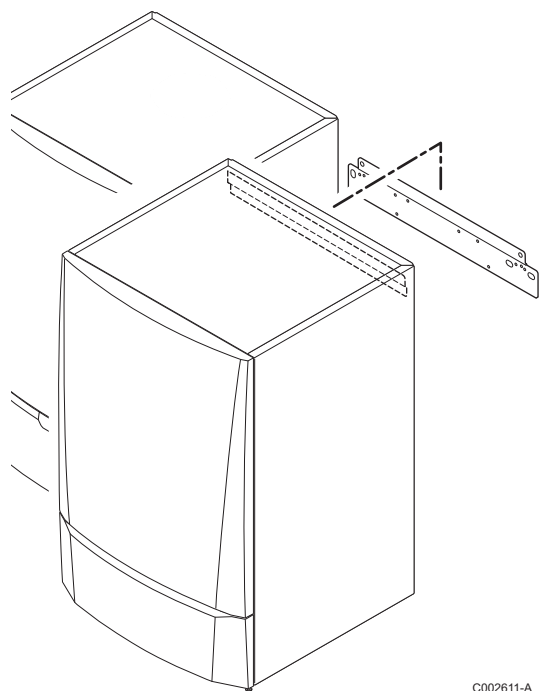
A = Rail ou dossier de montage de la chaudière.

Tenir compte de la position des raccordements et de l'évacuation des fumées de la chaudière.

Se reporter à la notice d'installation et d'entretien de la chaudière.

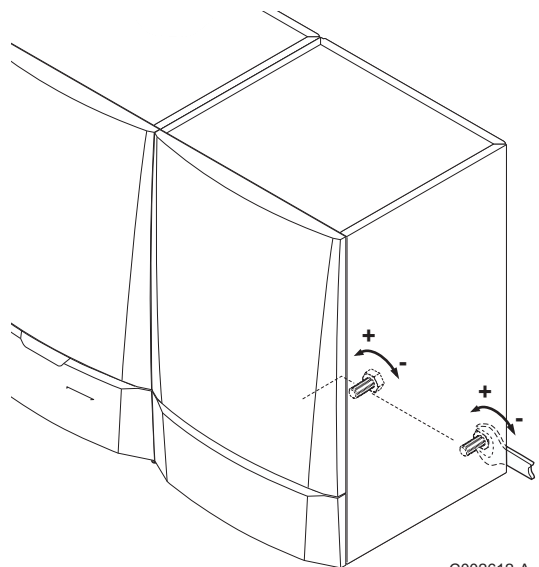
- Percer 2 trous de \varnothing 8 mm.
- Mettre en place les chevilles de \varnothing 8 mm.
- Fixer avec les vis fournies.
- Mettre en place la chaudière.

Se reporter à la notice d'installation et d'entretien de la chaudière.



C002611-A

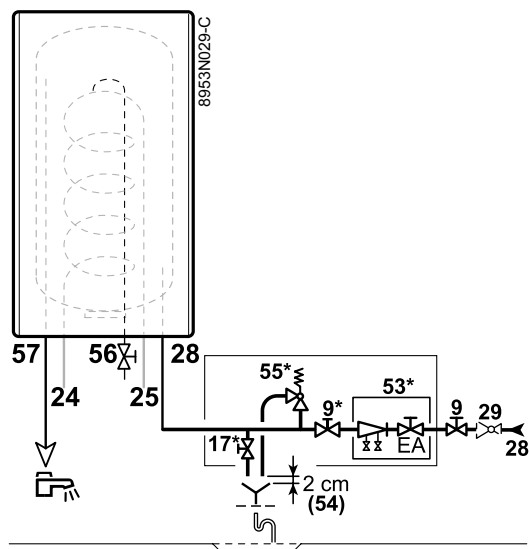
7. Accrocher le préparateur.



C002612-A

8. Aligner les 2 appareils horizontalement à l'aide des vis de réglage situées à l'arrière.

4.6 Schéma d'installation hydraulique

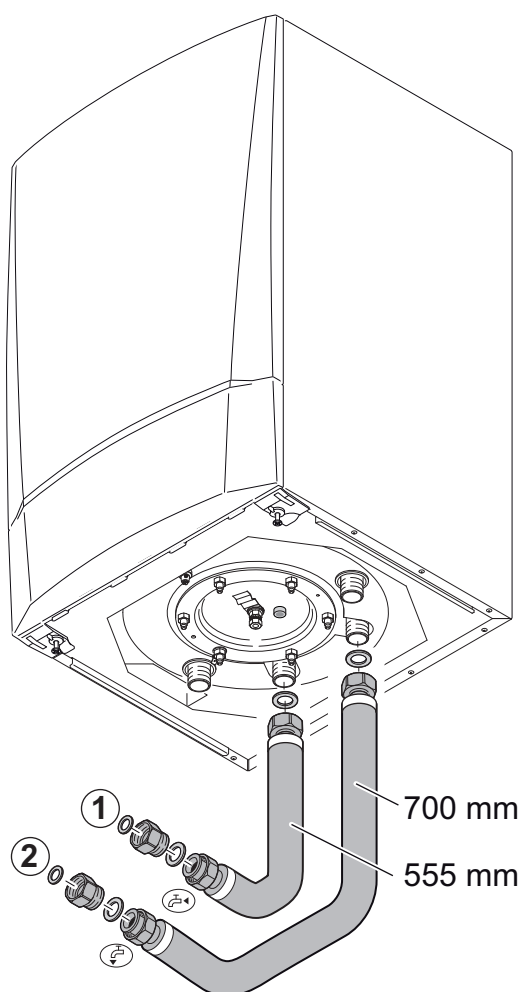


- 9** Vanne d'arrêt
- 17** Robinet de vidange
- 24** Entrée primaire de l'échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire
- 25** Sortie primaire de l'échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire
- 28** Entrée eau froide sanitaire
- 29** Réducteur de pression
- 53** Ensemble de protection du type EA (vanne d'arrêt + clapet anti-retour)
- 54** Extrémité de la conduite de décharge libre et visible 2 à 4 cm au-dessus de l'entonnoir d'écoulement
- 55** Soupape de sécurité eau sanitaire à membrane tarée à 7 bar
- 56** Purgeur de l'échangeur
- 57** Sortie eau chaude sanitaire


4.7 Raccordements hydrauliques

4.7.1. Raccordement hydraulique du circuit primaire (circuit échangeur)

Utiliser le kit de liaison EA138 pour raccorder le préparateur à la chaudière :



C002613-E

1. Raccorder la sortie de l'échangeur du préparateur sur le retour préparateur de la chaudière avec le flexible de 555 mm.
 2. Raccorder l'entrée de l'échangeur du préparateur sur le départ préparateur de la chaudière avec le flexible de 700 mm
-  Se reporter à la notice d'installation et d'entretien de la chaudière.



ATTENTION

Raccorder les flexibles en interposant les joints.

4.7.2. Raccordement du préparateur au circuit eau sanitaire (circuit secondaire)

Pour le raccordement, il est impératif de respecter les normes et directives locales correspondantes.

■ Précautions particulières

Avant de procéder au raccordement, **rincer les tuyauteries d'arrivée d'eau sanitaire** pour ne pas introduire de particules métalliques ou autres dans la cuve de l'appareil.

■ Disposition pour la Suisse

Effectuer les raccordements selon les prescriptions de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux. Respecter les prescriptions locales des usines distributrices d'eau.

■ Soupape de sécurité



ATTENTION

Conformément aux règles de sécurité, une soupape de sécurité tarée à 7 bar est montée sur l'entrée d'eau froide sanitaire du ballon.

France : Nous préconisons les groupes de sécurité hydrauliques à membrane de marque NF.

Tous pays sauf l'Allemagne : Soupape de sécurité 0.7 MPa (7 bar).

Allemagne : Soupape de sécurité 10 bar (1.0 MPa) maximum.

- ▶ Intégrer la soupape de sécurité dans le circuit d'eau froide.
- ▶ Installer la soupape de sécurité près du préparateur, à un endroit facile d'accès.

■ Dimensionnement

- ▶ Le diamètre du groupe de sécurité et de son raccordement au préparateur doit être au moins égal au diamètre de l'entrée eau froide sanitaire du préparateur.
- ▶ Aucun organe de sectionnement ne doit se trouver entre la soupape ou le groupe de sécurité et le préparateur eau chaude sanitaire.
- ▶ La conduite d'écoulement de la soupape ou du groupe de sécurité ne doit pas être obstruée.

Pour éviter d'obstruer l'écoulement de l'eau en cas de surpression :

- ▶ Le tube d'évacuation du groupe de sécurité doit avoir une pente continue et suffisante et sa section doit être au moins égale à celle de l'orifice de sortie du groupe de sécurité (ceci pour éviter de freiner l'écoulement de l'eau en cas de surpression).

- ▶ La section du tube d'évacuation du groupe de sécurité doit être au moins égale à la section de l'orifice de sortie du groupe de sécurité.

Allemagne : Définir le dimensionnement de la soupape de sécurité selon la norme DIN 1988.

Capacité (litres)	Dimension de la soupape Dimension min. du raccordement d'entrée	Puissance de chauffe (kW) (max.)
< 200	R ou Rp 1/2	75
200 à 1000	R ou Rp 3/4	150

- ▶ Monter la soupape de sécurité au-dessus du préparateur pour éviter de vidanger le ballon lors des travaux.
- ▶ Installer un robinet de vidange au point bas du préparateur.

■ Vannes de sectionnement

Isoler hydrauliquement les circuits primaire et sanitaire par des vannes d'arrêt pour faciliter les opérations d'entretien du préparateur. Les vannes permettent de faire l'entretien du ballon et de ses organes sans vidanger toute l'installation.

Ces vannes permettent également d'isoler le préparateur lors du contrôle sous pression de l'étanchéité de l'installation si la pression d'essai est supérieure à la pression de service admissible pour le préparateur.




ATTENTION

Si la tuyauterie de distribution est en cuivre, poser un manchon en acier, en fonte ou en matière isolante entre la sortie eau chaude du ballon et la tuyauterie pour éviter toute corrosion sur le raccordement.

■ Raccordement eau froide sanitaire

Réaliser le raccordement à l'alimentation d'eau froide d'après le schéma d'installation hydraulique.

 Se reporter à la notice d'installation et d'entretien de la chaudière

Prévoir une évacuation d'eau dans la chaufferie ainsi qu'un entonnoir-siphon pour le groupe de sécurité.

Les composants utilisés pour le raccordement à l'alimentation d'eau froide doivent répondre aux normes et réglementation en vigueur dans le pays concerné. Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

- ▶ Dans les régions où l'eau est très calcaire (TH > 20 °f), il est recommandé de prévoir un adoucisseur. La dureté de l'eau doit toujours être comprise entre 12 °F et 20 °F pour pouvoir assurer efficacement la protection contre la corrosion. L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé et réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement.

■ Réducteur de pression

Si la pression d'alimentation dépasse 80 % du tarage de la soupape ou du groupe de sécurité (ex : 5,5 bar / 0,55 MPa) pour un groupe de sécurité taré à 7 bar / 0,7 MPa), un réducteur de pression doit être implanté en amont de l'appareil. Implanter le réducteur de pression en aval du compteur d'eau de manière à avoir la même pression dans toutes les conduites de l'installation.

■ Boucle de circulation eau chaude sanitaire

Pour assurer la disponibilité de l'eau chaude dès l'ouverture des robinets, une boucle de circulation entre les postes de puisage et la tubulure de recirculation du préparateur eau chaude sanitaire peut être installée. Un clapet anti-retour doit être prévu dans cette boucle.



Piloter la boucle de circulation eau chaude sanitaire par la régulation de la chaudière ou par un programmeur horaire additionnel pour optimiser la consommation d'énergie.

■ Mesures à prendre pour empêcher le refoulement de l'eau chaude

Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

4.8 Raccordements électriques

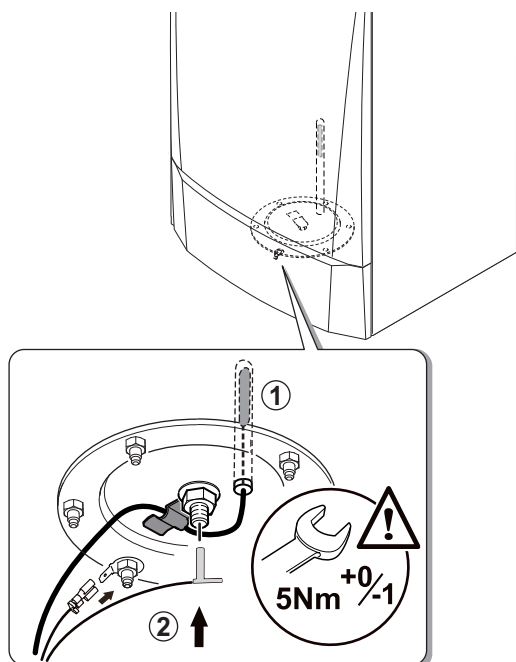
4.8.1. Recommandations




AVERTISSEMENT

Les raccordements électriques doivent impérativement être effectués hors tension, par un professionnel qualifié.

4.8.2. Raccordement de la sonde ECS et de l'anode titane



D001019-B

1. Mettre en place la sonde eau chaude sanitaire.
2. Brancher les connecteurs du câble de l'anode titane.
3. Accéder au bornier de raccordement de la chaudière.
 Se reporter à la notice d'installation et d'entretien de la chaudière.
4. Raccorder la sonde eau chaude sanitaire au bornier correspondant du tableau de commande.
5. Raccorder le câble de l'anode titane au bornier correspondant du tableau de commande.

5 Mise en service

5.1 Procédure de mise en service



ATTENTION

Seul un professionnel qualifié peut effectuer la première mise en service.

1. Rincer le circuit sanitaire et remplir le préparateur par le tube d'entrée eau froide.
2. Dégazer soigneusement le préparateur d'eau chaude sanitaire et le réseau de distribution afin d'éviter les bruits et les à-coups provoqués par l'air emprisonné qui se déplace dans les tuyauteries lors du puisage.
Pour cela : Remplir complètement d'eau le préparateur, en laissant un robinet d'eau chaude ouvert ; ne refermer ce robinet que lorsque l'écoulement s'effectue régulièrement et sans bruit de tuyauterie. Dégazer ensuite successivement toutes les tuyauteries d'eau chaude en ouvrant les robinets correspondants.
3. Dégazer le circuit de l'échangeur du préparateur par le purgeur prévu à cet effet.
4. Vérifier les organes de sécurité (soupape ou groupe de sécurité en particulier) en se reportant aux notices fournies avec ces composants.
5. Pour optimiser les performances ECS, régler le paramètre **BS 60** de la chaudière sur **OUI**.



Se reporter à la notice d'installation et d'entretien de la chaudière.



ATTENTION

Pendant le processus de chauffe, une certaine quantité d'eau peut s'écouler par la soupape ou le groupe de sécurité, ceci provient de la dilatation de l'eau. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit en aucun cas être entravé.

6 Contrôle et entretien

6.1 Consignes générales



ATTENTION

- ▶ Les opérations de maintenance sont à effectuer par un professionnel qualifié.
- ▶ Seules des pièces de rechange d'origine doivent être utilisées.

6.2 Anode titane

Aucune opération d'entretien n'est nécessaire sur une anode titane.



ATTENTION

Le tableau de commande de la chaudière doit être sous tension pour assurer le fonctionnement de l'anode titane.

6.3 Soupape ou groupe de sécurité

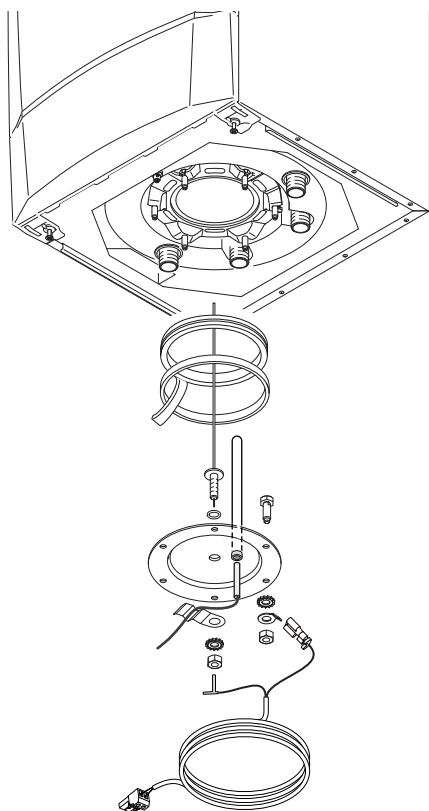
La soupape ou le groupe de sécurité sur l'entrée eau froide sanitaire doit être manoeuvré au moins **1 fois par mois**, afin de s'assurer de son bon fonctionnement et de se prémunir d'éventuelles surpressions qui endommageraient le préparateur eau chaude sanitaire.



AVERTISSEMENT

Le non-respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du préparateur eau chaude sanitaire et l'annulation de sa garantie.

6.4 D etartrage



Dans les r egions  a eau calcaire, il est conseill e d'effectuer annuellement un d etartrage du ballon afin d'en pr eserver les performances.

C002616-D

6.5 Nettoyage de l'habillage

Nettoyer l'ext erieur des appareils  a l'aide d'un chiffon humide et d'un d etergent doux.

7 Pièces de rechange

7.1 Généralités

Si les opérations de contrôle et d'entretien ont révélé la nécessité de remplacer une pièce de l'appareil, utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine ou des pièces de rechange et des matériaux préconisés.

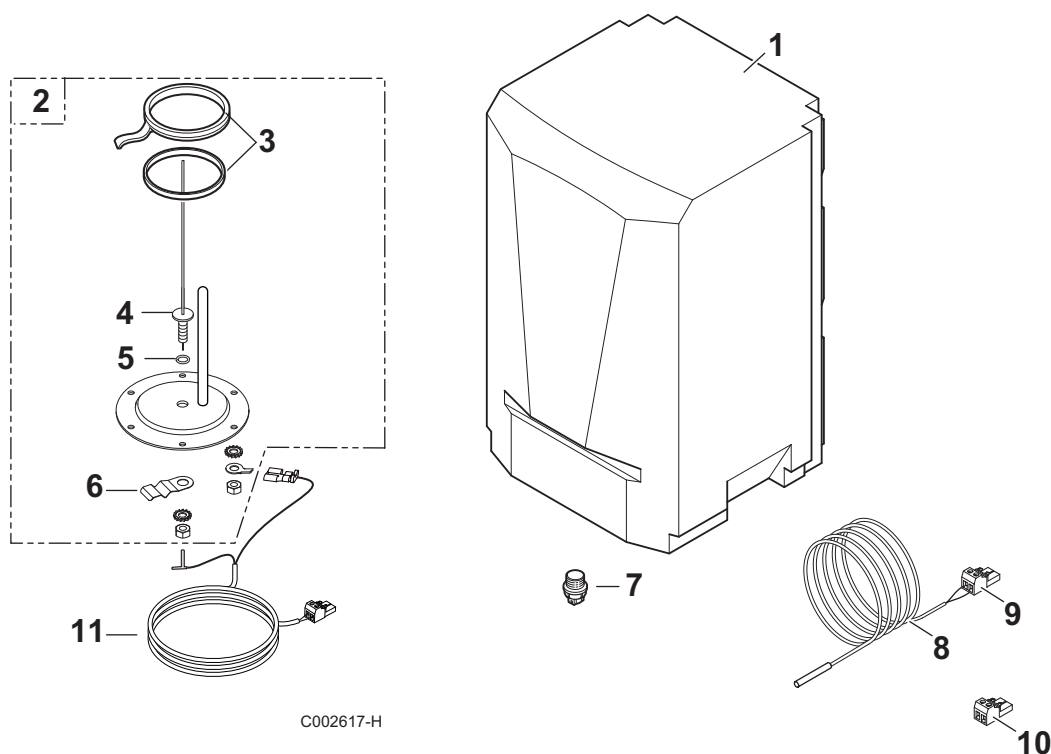


Pour commander une pièce de rechange, indiquer le numéro de référence figurant dans la liste.

7.2 Pièces détachées

Référence de la liste des pièces de rechange : 300021270-002-01

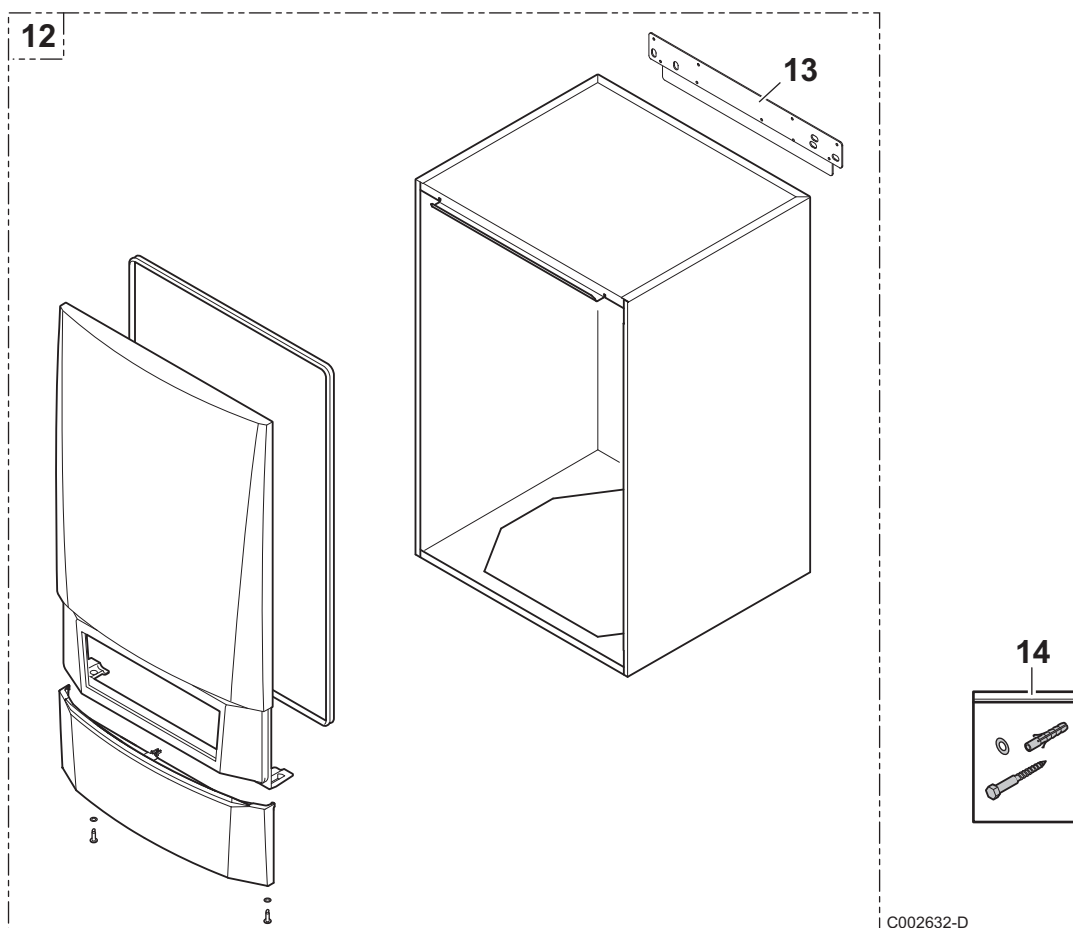
7.2.1. Ballon + Anode



Repères	Référence	Désignation
1	200016644	Ballon moussé BS60
2	200017140	Tampon + Doigt de gant ACI (Ø 112)
3	89705511	Kit joint 7 mm + jonc
4	200011550	Anode titane complète
5	300014305	Joint torique 14x4
6	95365009	Patte de fixation sonde

Repères	Référence	Désignation
7	94918111	Purgeur
8	95362445	Sonde NTC ECS 5M
9	81994919	Connecteur 2 points pour sonde ECS
10	300008957	Connecteur 2 points pour sonde ECS
11	200011579	Câblage anode lg. 2.5 m

7.2.2. Habillage



C002632-D

Repères	Référence	Désignation
12	200016641	Habillage complet BS60
13	300021123	Tôle d'accrochage
14	0296447	Visserie

8 Garanties

8.1 Généralités

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout notre réseau restent bien entendu à votre disposition.

8.2 Conditions de garantie

France : Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Belgique : Les dispositions qui suivent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

Suisse : L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise les produits .

Portugal : Les dispositions suivantes ne portent pas atteinte aux droits des consommateurs, inscrit dans le décret-loi 67/2003 du 8 avril tel que modifié par le décret-loi 84/2008 du 21 mai, garanties relatives aux ventes de biens de consommation et d'autres règles de mise en oeuvre.

Autres pays : Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- ▶ aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- ▶ aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
- ▶ à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils,
- ▶ aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

Annexe

Informations relatives aux directives écoconception et étiquetage énergétique

Table des matières

1 Informations spécifiques	3
1.1 Recommandations	3
1.2 Directive écoconception	3
1.3 Données techniques - Ballon d'eau chaude	3
1.4 Mise au rebut et recyclage	3
1.5 Fiche de produit - Ballons d'eau chaude	3

1 Informations spécifiques

1.1 Recommandations



Remarque

Seules des personnes qualifiées sont autorisées à procéder au montage, à l'installation et à l'entretien de l'installation.

1.2 Directive écoconception

Le présent produit est conforme aux exigences de la directive européenne 2009/125/CE, relative à l'écoconception des produits liés à l'énergie.

1.3 Données techniques - Ballon d'eau chaude

Tab.1 Paramètres techniques applicables aux ballons d'eau chaude

			BS 60
Volume de stockage	V	I	60
Pertes statiques	S	W	46



Remarque

Les étiquettes énergétiques, fiches produit et données techniques, relatives aux associations chaudière/ballon proposées dans notre catalogue tarif, sont disponibles et téléchargeables sur notre site Internet.

1.4 Mise au rebut et recyclage



Remarque

Le démontage et la mise au rebut du préparateur d'eau chaude sanitaire doivent être effectués par un installateur qualifié conformément aux réglementations locales et nationales.

1. Couper l'alimentation électrique du préparateur d'eau chaude sanitaire.
2. Débrancher les câbles des éléments électriques.
3. Fermer le robinet d'arrivée d'eau sanitaire.
4. Vidanger l'installation.
5. Démontez tous les raccords hydrauliques en sortie du préparateur d'eau chaude sanitaire.

1.5 Fiche de produit - Ballons d'eau chaude

Tab.2 Fiche de produit des ballons d'eau chaude

		BS 60
Classe d'efficacité énergétique		
Pertes statiques	W	46
Volume de stockage	I	60

CE

© Droits d'auteur

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable.

18/09/2015



300021270-001-02